

Société  
d'histoire et  
d'archéologie  
de Saint-Maur-des-Fossés

# LE VIEUX SAINT MAUR



## **Notre histoire et nos objectifs**

Depuis 1922, la Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Maur-des-Fossés « Le Vieux Saint-Maur » a pour objet « d'étudier l'histoire et l'archéologie locales et de favoriser la connaissance et la conservation des souvenirs et des sites du passé et leur mise en valeur ».

Notre association est à l'origine du Musée de Saint-Maur, devenu municipal en 1933.

Elle publie et diffuse les recherches sur l'histoire locale.

Elle a mené des fouilles sur le site de l'abbaye, l'un des plus anciens lieux de pèlerinage du Moyen Age en Ile-de-France.

Elle a animé durant 18 ans un chantier REMPART sur le site pour en sauver les vestiges, et participe aujourd'hui au futur Centre d'interprétation du patrimoine en préparation par la Ville de Saint-Maur.

## **Rejoignez-nous sur le site [www.levieuxsaintmaur.fr](http://www.levieuxsaintmaur.fr)**

Vous y trouverez les actualités sur nos activités et diverses rubriques utiles.

Pour toute question d'histoire ou relative à nos activités, vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire de notre site ou à l'adresse suivante : [contact@levieuxsaintmaur.fr](mailto:contact@levieuxsaintmaur.fr)

## **Notre local**

Notre nouveau local est situé au n° 10 rue de Paris au vieux Saint-Maur.  
Nos archives et bibliothèque y sont en cours de réinstallation.

## **Votre adhésion vous permet**

- de recevoir le bulletin imprimé « LE VIEUX SAINT-MAUR » (77 n°s parus) et le bulletin annuel CLIO 94.
- de participer à nos visites thématiques, excursions, conférences, dîners, à la Fête de la Saint-Maur, etc.
- de participer aux activités du Comité de liaison des Sociétés d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne et de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France
- de bénéficier de conseils et d'orientations pour vos propres recherches (histoire locale et généalogie),
- de consulter notre bibliothèque et nos archives d'histoire et d'archéologie locales (sur rendez-vous),
- de bénéficier d'informations, de réductions et d'avantages divers.

Bulletin à détacher et adresser à M. MARRET, trésorier, 3 avenue de Chanzy, 94210 LA VARENNE, accompagné du montant de la cotisation annuelle, par chèque à l'ordre de "Le Vieux Saint-Maur" : individuel : 18 euros – Couple : 27 euros – Jeune (moins de 25 ans) : gratuit

## Bulletin d'adhésion à la Société d'histoire et d'archéologie "Le Vieux Saint-Maur"

M./M<sup>me</sup>/M<sup>elle</sup> NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

..... Tél. : .....

Adresse mail : .....

Facultatif : Age, profession : .....

Compétences, disponibilité, suggestions : .....

.....

.....

Date : .....

Signature :